

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 13 décembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur MEKHANTAR - Monsieur HAMEAU - Madame CHOLLET - Madame CHARRET-GODARD - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Monsieur LOVICH (pouvoir Monsieur DESEILLE) - Monsieur AVENA (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame PFANDER-MENY (pouvoir Monsieur HAMEAU) - Monsieur DURAND (pouvoir Madame BELHADEF) - Madame BALSON (pouvoir Madame CHOLLET) - Madame MODDE (pouvoir Monsieur MULLER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Dijon vu par - Edition 2022 - Choix de l'artiste

Monsieur N'DIAYE expose :

Chaque année, en vue de la réalisation de l'exposition « Dijon vu par... », la Ville sollicite un-e artiste. Celui-ci ou celle-ci doit, au travers d'une vision inédite et originale, mettre en valeur le patrimoine de la Ville de Dijon, qu'il soit matériel ou immatériel.

Pour l'édition 2022, il est proposé de retenir l'artiste Julien LESNE.

Illustrateur, passionné de bande dessinée, il a notamment été choisi par la Bibliothèque municipale pour la résidence artistique consacrée à la bande dessinée en 2020 réalisée avec le soutien de France

Urbaine et du Centre National du Livre (CNL). Cette exposition sera pour cet artiste l'occasion de poser son regard sur sa ville d'adoption. Comme dans une bande dessinée classique, Julien LESNE souhaite avant tout raconter une histoire avec Dijon pour décor.

Le titre envisagé pour cette édition 2022 de « Dijon vu par... » est *Une ballade sur les toits de Dijon*. Différents partenariats sont à l'étude, notamment avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Dijon (ENSA). L'exposition sera présentée à l'Hôtel de Ville, au Salon Apollon, du samedi 18 juin au dimanche 18 septembre 2022. Son accès sera gratuit.

Comme chaque année, la mise en œuvre de cette exposition nécessitera la conclusion d'un contrat d'aide à la création d'un montant de 10 000 €.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la participation de Monsieur Julien LESNE à l'édition 2022 de l'exposition « Dijon vu par... » ;
- 2 - m'autoriser à signer le contrat d'aide à la création, ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;
- 3 - décider l'accès gratuit du public à l'exposition ;
- 4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ